

Avis de constitution

SOCIETE « MARANATHA CORPORATION »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA ROUTE DU LYCEE
TECHNIQUE, Lot 1056, Ilot 87

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/04/2025 reçus par Me Kouassi Loukou bertin, et enregistrés au CEPICI le 08/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARANATHA CORPORATION »

Objet :

- Fournitures de bureau
- Exploitation d'un pressing ;
- Achat et vente de pièces détachées automobiles et réparation ;
- Réparation et fourniture de pièces pour la climatisation et bâtiments ;
- Fourniture de produits d'entretien ;
- Entretien de bureaux et de bâtiments.

Et généralement, toute opération commerciale, agricole, financière, industrielle, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaire ou connexe et susceptible d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

ET, POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toutes opérations

financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilières, de
services se rattachant directement ou indirectement à l'
objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA ROUTE DU LYCEE
TECHNIQUE, Lot 1056, Ilot 87

Dirigeant(s) M GNAHOUA WILFRIED HERMANN WOWAH
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04539 du 18/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24886/GTCA/RC/2025 du 18/04/2025

